Filière Forêt-Bois

Face aux enjeux économiques et environnementaux du développement de la filière forêt-bois, la Région mobilise ses dispositifs d'aide pour soutenir le secteur sylvicole et promouvoir l'exploitation de la forêt.

Elle réaffirme la place de la Normandie comme terre d'exemplarité et d'excellence de la forêt et du bois.

La forêt occupe près de 14% du territoire, ce qui fait de la Normandie une région peu forestière. Cependant, la forêt normande est riche d'une quarantaine d'essences forestières de grande qualité en production dont le hêtre et le chêne sont les emblèmes respectivement dans le sud et le nord du territoire. Elle est riche également d'une propriété privée à haut potentiel et d'une filière interprofessionnelle économique de près de 20 000 emplois, déjà bien structurée, positionnant la Normandie au 6è rang des régions de France pour l'emploi salarié. Enfin, la Normandie est leader national pour la consommation de bois énergie.

Chiffres clés

- Une soixantaine de scieries
- Près de 400 entreprises de travaux forestiers et sylvicoles
- 78% de forêts privées et 22% de forêts publiques (90 000 ha appartenant à l'État et près de 9 600 ha à une centaine de collectivités publiques)

- Près de 90 000 propriétaires privés pour une moyenne de 3,2 ha (morcellement)
- Plus de 1 000 élus formés à la forêt en Normandie
- 87% des normands qui prévoient des travaux d’aménagement pensent utiliser du bois (Professionbois, 2019)
- 14% du territoire normand, soit 421 000 ha, est couvert de forêt
- 2 forêts domaniales certifiées FSC
- 88% de feuillus dont 44% de chênes et 22% de hêtres
- 12% de résineux dont 43% de pins douglas et 21% pin sylvestre

5 défis pour soutenir la filière

5 défis ont été définis pour soutenir la filière et ses emplois, valoriser le bois local et renouveler la forêt normande durablement.

Cette politique régionale en faveur des forêts et bois normands a été élaborée par la Région Normandie suite aux concertations avec l’ensemble des professionnels de la filière en région.

Encourager une gestion plus résiliente et anticipant le changement climatique

La Région soutient les investissements globaux des propriétés forestières (hors forêt domaniale) et de l’amont forestier, développe les prestations de conseils stratégiques forestiers sur des sujets à enjeux : gestion durable, dérèglement climatique, biodiversité, informe et forme les propriétaires forestiers et les gestionnaires, et a décidé de développer l’expérimentation et la recherche sur la durabilité et la multifonctionnalité de la forêt normande (dont les sols forestiers).

Soutenir la valorisation des bois normands

La Région s’est fixée comme objectifs pour la période 2023-2027 de

- soutenir 20 scieries et/ou entreprises de valorisation du bois nouvellement équipées
- créer une marque collective de certification
- d’accompagner 5 projets pilotes « bâtiments agricoles et haras » en bois issu des forêts normandes et transformé en Normandie.

Agir sur l’attractivité des métiers du bois

La Région souhaite renforcer l’attractivité des métiers de la filière pour renverser les idées reçues. Il s’agit sur cette filière d’avenir de tendre vers l’excellence, de mettre en avant les savoir-faire régionaux (ameublement, bucheronnage…) et de permettre aux entreprises normandes de recruter dans les meilleures conditions. Pour se former aux métiers du bois près de 30 formations spécialisées du CAP au Bac +5 sont réparties sur tout le territoire normand.

L’accord de partenariat entre la Région Normandie et l’interprofession permet de collaborer activement à la mise en oeuvre d’actions mutualisées et renforcées sur le champ de l’orientation-emploi-formation. Objectif : mobiliser 50 ambassadeurs métiers dans la branche et cartographier les formations sur ces métiers.

Viser l’exemplarité dans les ouvrages internes de la Région auprès des publics

La Région a deux objectifs majeurs :

- valoriser les 14ha de forêt régionale : la Région souhaite faire de la forêt un outil exemplaire de sensibilisation du grand public,
- intégrer la charte "Le bois pour le climat" dans les marchés publics de la Région et développer une culture de la commande publique pour l’utilisation du bois local. A ce titre, un des projets exemplaires de la Région est celui du Campus Lycéen actuellement en construction à Bourg-Achard (27), intégrant du bois de Normandie (hêtre, châtaignier).

Après cet ouvrage à Bourg-Achard, la Région a pour ambition de porter un second projet exemplaire dans le volet de la construction en bois normand.

Renforcer la filière en partenariat avec les acteurs

Via les nouveaux contrats d’objectifs "Filière Forêt-Bois" 2023-2027, la Région poursuit son soutien aux projets partenariaux qu’ils soient techniques ou financiers, qui ne concerneront que le bois forestier :

- Travail partenarial autour de la marque collective de certification
- Travail autour de l’attractivité de la Normandie pour la réindustrialisation et la création de nouvelles activités et de valeur ajoutée (notamment des bois secondaires)
- Sensibiliser aux enjeux liés à la forêt et notamment l’enjeu économique et éducation à la gestion forestière
- Mise en oeuvre d’un guichet pour l’accompagnement des gestionnaires de la



Qu’il s’agisse d’installation, d’innovation, d’investissements, de développement ou de nouvelles pratiques, il existe sûrement une aide régionale adaptée à votre projet agricole. Avec Normandie Agri Contact, prenez facilement rendez-vous avec les services de la Région. Parce que, bien souvent, rien ne vaut un échange direct pour y voir plus clair.

Prendre RDV

Plusieurs outils financiers mobilisés

La Région

- propose des dispositifs d’aides spécifiquement adaptés aux besoins de la filière
- a signé deux contrats triennaux d’objectifs, l’un sur le volet forêt-bois (pilote : Professions Bois) l’autre sur le volet bois énergie (pilotes : l’Association Régionale Biomasse de Normandie et les CUMA).

L'ensemble des dispositifs d’aide existants dans les domaines de l’économie, de la recherche, de la formation et du développement durable sont également disponibles pour accompagner le développement de la filière et de ses acteurs.

Contrat d’objectifs Forêt-Bois

La Région Normandie a signé le deuxième contrat d’objectifs Forêt-Bois avec Fibois Normandie, l’Union Régionale des Collectivités Forestières et le Centre National de la Propriété Forestière – Normandie, pour la période 2021-2022.

Le financement de la Région (près de 745 000 euros) est ciblée sur trois axes :

- Améliorer la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt normande, en prenant en compte les changements climatiques, en assurant un renouvellement suffisant des peuplements et en permettant d'alimenter la filière
- Développer les marchés et accompagner le développement des entreprises en renforçant leur compétitivité de l'amont à l'aval

- Expliquer et illustrer la contribution de la filière forêt-bois aux attentes économiques, environnementales et sociétales de la population normande

Par ce contrat d’objectifs, la Région souhaite aider les acteurs à se fédérer autour d’intérêts communs pour la filière et de travailler ensemble.

En parallèle et de façon complémentaire, l’Association Régionale de Biomasse Normandie et la Fédération Régionale des CUMA (partenaires du plan "Bois-énergie" 2021-22-23) ainsi que l’Association Régionale de la Promotion des Eco-matériaux ont déposé leurs plans d’actions respectifs auprès de la Région.

Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est l’outil de la politique agricole commune. Contrairement aux autres fonds européens (FEDER, FSE+ et FEAMPA) qui sont entrés en vigueur en 2021, la nouvelle Politique Agricole Commune démarrera en 2023.

Le Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire est l’autorité de gestion du programme 2023-2027 et chaque Région a un nouveau statut d’"autorité de gestion régionale". L’enveloppe 2023-2027 pour la Normandie s’élève à 202,6 millions d’euros.

Les crédits bénéficient :

- à l’installation en agriculture (18%)
- aux investissements dans les entreprises agricoles, alimentaires, forestières et rurales (50%)
- à la transition des pratiques dans les secteurs agricoles et agro-alimentaires (4%)
- à l’innovation et coopération (3,5%)
- à l’approche multifonctionnelle de la gestion forestière et du bois (2%)
- à l’animation et la révision des documents d’objectifs (DOCOB) Natura 2000 (3%)
- au programme de développement rural LEADER (15%)

Aides

- Normandie Forêt conseil
- Normandie Entreprises Industries – Volet « prestation de services » ETF, ETS et ETA 2023-27
- Normandie forêt investissements au sein des propriétés forestières
- Normandie Entreprises Investissements – Volet « Industries du bois »

L'europe s'engage en Normandie
Guide des aides régionales Forêt et Bois
Politique régionale Forêt et Bois

Le projet Raison

L'impact du changement climatique est visible dans notre vie quotidienne, mais aussi sur certains peuplements forestiers.

Soutenu financièrement par la Région Normandie et l'Union Européenne, le projet RAISON (Réseau d'Adaptation Innovantes et de Sylvicultures Originales de Normandie) a pour objectif l'amélioration des connaissances sur le comportement, en Normandie, d'essences "nouvelles" et potentiellement intéressantes en reboisement.

En savoir plus

Contact

Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines

Service Economie Equine et Filière Forêt – Bois - filiereforetbois@normandie.fr